



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Troisième Réunion du Sous-Group de Gestion de l'Infrastructure et de l'Information d'APIRG (IIM/SG/3), Réunion en ligne, 12-14 Octobre 2020

Point 4 de l'ordre du Jour : Etat d mis en œuvre des projets régionaux AFI IIM adoptés par APIRG

Projet COM 1 : Mise en oeuvre de communication sol/sol (ATS/DS ,AIDC et VoIP)
(Présenté par Mali)

RESUME

Cette note de travail présente le Projet COM 1 : Implémentation de communication sol/sol (ATS/DS ,AIDC et VoIP)

Action de la Réunion au **paragraphe 3.**

REFERENCE(S):

- Annexe 10
- Annexe 11
- Doc 4444

Ce document de travail se rapporte aux **Objectifs Stratégiques de l'OACI** :

.....
KPIS et Modules ASBU B0 concernés :

KPI ASBU et modules B0 associés :

Tous les projets APIRG spécifiquement liés à :

- ✓ PIA2 - Interopérabilité, efficacité et capacité accrues grâce à l'intégration sol-sol (B0-FICE)
- ✓ PIA3-Efficacité accrue des filets de sécurité au sol (B0-SNET)
- ✓ PIA3 - Connaissance de la situation du trafic aérien (ATSA) (B0-ASEP)

1. INTRODUCTION

1.1 Dans le cadre de la feuille de route des technologies pour la communication définie dans le GANP et la stratégie AFI, assister les États dans la mise en œuvre :

- a) du service de la circulation aérienne / parole directe (ATS / DS) conformément aux exigences opérationnelles de l'annexe 11, Trafic aérien Service Chapitre 6, Doc 4444 Procédures pour les services de navigation aérienne Chapitre 10 et la disposition de l'annexe 10 Volume 1
- b) Communication de données sur les interfaces des services de la circulation aérienne (AIDC) conformément aux exigences des annexes 10 et 11 et des documents d'orientation pertinents (Doc 4444, Doc 9694 ...)
- c) Voix sur protocole Internet (VoIP)

1.2 Toutes les tâches seront exécutées par des experts en télécommunication désignés par les États AFI participant au projet, dirigés par le coordonnateur de l'équipe de projet et sous la supervision des facilitateurs du projet (OR / CNS, Dakar et Nairobi) selon la méthodologie de travail du SG IIM. Une fois les tâches terminées, les résultats seront envoyés aux facilitateurs de projet en tant que document final pour soumission et, si nécessaire, approbation par le Comité de coordination des projets d'APIRG

(APCC). Aux fins de la prise de décision en collaboration, des réunions seront organisées avec les zones concernées.

1.3 La fourniture du service de coordination entre les contrôleurs de la circulation aérienne couvrira tous les centres de contrôle de la circulation aérienne impliqués dans la fourniture de services de navigation aérienne pour l'aviation civile internationale. Le schéma de mise en œuvre sera conforme aux exigences de la fourniture du service fixe aéronautique (AFS) tel que défini par le plan de navigation aérienne AFI (AFI / RAN Abuja 1997).

- a) ATS / DS: Les exigences relatives à l'ATS / DS sont contenues dans le plan de navigation aérienne AFI (ANP), le tableau FASID CNS 1D (plan ATS / DS) et les circuits ATS / DS ont été mis en œuvre conformément à ce plan rationalisé AFI. Des améliorations significatives sont notées, notamment avec la mise en œuvre des télécommunications aéronautiques par satellite. Cependant, la non-disponibilité des ATS / DS rencontrée de temps en temps résulte de l'obsolescence de certaines technologies VSAT
- b) AIDC: L'introduction de systèmes automatisés de gestion du trafic aérien dans la région associés aux systèmes de traitement des données de surveillance a ouvert la voie à l'automatisation du transfert et de la coordination du trafic aérien entre les centres de trafic aérien. L'AIDC semble compléter le service ATS / DS et jouera progressivement le premier rôle dans la coordination du trafic.
- c) VoIP: Dans la région AFI, le réseau ATS / DS est basé sur des circuits point à point et l'absence d'un système de commutation et de signalisation vocale ATS ne facilite pas l'automatisation des liaisons de secours pour ATS / DS. La mise en œuvre de la VoIP apportera plus de flexibilité et augmentera la disponibilité de la communication vocale de coordination.

2. DISCUSSION

2.1 Dans le cadre de la mise en œuvre du projet cité ci-haut et conformément à la 2ème réunion du Sous-Groupe IMSG d'APIRG tenue du 09 au 11 Juillet 2018 à Dakar, nous nous proposons d'élaborer les documents ci-dessous :

- La description du Projet ;
- L'organisation du Travail (Projet) ;
- Les termes de Référence du projet (TOR) ;
- Les liens du projet avec les autres projets IMSG (Linkage) ;
- Le questionnaire à adresser aux états pour la collecte d'informations sur le projet ;
- Le guide pour l'implémentation de l'ATS/DS, l'AIDC et la VoIP en zone APIRG ;
- L'estimation du coût du projet.

Les Documents suivant sont disponibles :

- La description du Projet ;
- Le questionnaire à adresser aux états pour la collecte d'informations sur le projet ;

Il s'agira pour les membres du groupe COM projet 1 de se répartir ces différentes tâches tout en fixant des deadlines. Le cadre de concertation, d'échanges et réunions du groupe pourront se faire par téléconférence/Messagerie sur les réseaux sociaux. Chaque document produit par un membre du groupe doit être validé par l'ensemble du groupe (plénière).

2.2 Le questionnaire pourra recenser l'ensemble des systèmes ATS/DS-VoIP, Commutateurs AMHS et systèmes AIDC déjà implémentés et en cours d'implémentation dans la zone AFI.

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

Prendre en compte le besoin en formation des membres du projet COM1 :

- Formation sur l'AIDC avec AMHS ;
- Formation sur VoIP pour la mise en œuvre de l'ADS-DS utilisant la technologie VoIP

3.2 **Projet de Conclusion/Décision 3/XX** : Titre de la Conclusion/Décision

Il est convenu/décidé que ;

- les membres du projet s'engagent à y contribuer et revoient leur inscription en fonction de leur sphère de compétences ;
- le planning des réunions du groupe soit soumis au Bureau régional en termes coaching pour assurer une large participation des membres.

----- FIN -----